



Cercle de silence et de résistance à Mazamet

Avec ou sans papiers, l'Étranger EST UNE PERSONNE.

La dignité de chaque personne ne se discute pas,
elle se respecte.

Notre silence le crie et continuera de le crier
jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, **nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.**

- nous dénonçons l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants (même des nourrissons),
- nous dénonçons les conditions de détention de type carcéral dans les Centres de Rétention
- nous dénonçons le recours à la violence lors des arrestations, des détentions et des expulsions (avions, bateaux), et notamment
 - la séparation des couples franco-étrangers,
 - la dislocation des familles,
 - la séparation des parents et des enfants,
 - la violation de lieux protégés comme les établissements scolaires, les préfectures, les églises pour arrêter des adultes et même des enfants.

À l'heure actuelle, des Cercles de Silence se réunissent dans 176 villes de France, (et dans 10 villes espagnoles, 5 villes suisses, 1 en Belgique).
Celui de Mazamet existe depuis février 2010.

Venez partager notre silence, l'idéal est de rester 1heure
Votre présence, même courte, 5mn ou ¼ d'h. témoignera de votre solidarité

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Nous tenons à exprimer notre forte inquiétude face aux signaux et aux premières actions de politiques publiques concernant les questions migratoires.

Le premier de ces signes a été de confier, une fois de plus, la totalité de la politique migratoire au ministère de l'intérieur, privilégiant une vision sécuritaire avec la poursuite d'une opposition sans nuance entre personnes réfugiées et personnes migrantes.

Nous nous alarmons des violations d'une ampleur inédite des droits des personnes migrantes dans le Calais et Dunkerquois, à la frontière franco-italienne, ou dans le nord de Paris. Traque permanente, gazages, confiscations de biens, entraves pour l'accès à l'eau, à la nourriture ou aux soins, privations illégales de liberté, refoulements illégaux, etc. et répression des citoyens solidaires. Face aux situations humainement inacceptables dans lesquelles se trouvent des milliers d'exilés en France, **le gouvernement n'a pris à ce jour que des mesures répressives et poursuivi des pratiques administratives et policières indignes et inacceptables.** Pire, il les a même défendues devant les tribunaux saisis en urgence, et il continue à harceler et menacer les citoyens et associations solidaires des personnes étrangères. Alors que la France a déjà été condamnée à cinq reprises par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) les nouvelles autorités françaises ont poursuivi ces pratiques en maintenant en centre de rétention pendant 14 jours une famille avec un enfant âgé de deux ans et demi.

En contradiction avec le discours du Président de la République à Bruxelles, les politiques publiques en France continuent de s'inscrire dans la logique répressive des politiques migratoires de l'Union européenne sur son territoire, à ses frontières et en amont.

Nous réclamons en urgence du Président de la République des orientations claires, des mesures et des moyens nouveaux pour une politique migratoire d'hospitalité, fondée sur le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes étrangères, à la hauteur des enjeux qui se posent à la France et à l'Europe aujourd'hui.

Des actes d'humanité, de justice et de droit sont attendus maintenant

- par les personnes réfugiées et migrantes qui font partie de cette France plurielle qui s'invente à chaque génération.
- par les acteurs de la société civile qui s'engagent dans la construction d'une société plus solidaire qui n'oppose pas les uns aux autres mais favorise la cohésion sociale et le « bien vivre ensemble »
- par la communauté internationale d'un pays qui revendique son rôle pionnier, à la pointe de la défense et la promotion des droits humains.

La Cimade 24 juin 2017

**Prochain Cercle de Silence
samedi 12 août 2017**

Pendant le marché

**et tous les 2èmes samedis du mois de 10h30 à 11h30
rue de Verdun, à côté de la Mairie 81200 Mazamet**



Cercle de silence et de résistance à Mazamet

Avec ou sans papiers, L'ETRANGER EST UNE PERSONNE.

La dignité de chaque personne ne se discute pas,
elle se respecte.

Notre silence le crie et continuera de le crier
jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, **nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.**

- nous dénonçons l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants (même des nourrissons),
- nous dénonçons les conditions de détention de type carcéral dans les Centres de Rétention
- nous dénonçons le recours à la violence lors des arrestations, des détentions et des expulsions (avions, bateaux), et notamment
 - la séparation des couples franco-étrangers,
 - la dislocation des familles,
 - la séparation des parents et des enfants,
 - la violation de lieux protégés comme les établissements scolaires, les préfectures, les églises pour arrêter des adultes et même des enfants.

À l'heure actuelle, des Cercles de Silence se réunissent dans 176 villes de France, (et dans 10 villes espagnoles, 5 villes suisses, 1 en Belgique).
Celui de Mazamet existe depuis février 2010.

Venez partager notre silence, l'idéal est de rester 1heure
Votre présence, même courte, 5mn ou ¼ d'h. témoignera de votre solidarité

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Frontex (agence de l'UE pour la gestion des frontières)

Alors que le nombre de morts et de disparus ne cesse d'augmenter aux frontières de l'Europe, l'UE modifie le mandat de Frontex qui pourra désormais se déployer plus rapidement aux frontières extérieures de l'UE pour barrer la route à ceux qui tentent de les franchir. **Cela ne fera qu'augmenter la dangerosité des voyages.**

Au mépris des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme et du principe de non-refoulement, l'agence a la possibilité de débarquer des personnes qu'elle intercepte dans un port désigné comme « sûr », y compris dans des pays non européens dont certains bafouent de façon notoire les droits de l'Homme **sans contrôle du Parlement européen** .

Le nouveau mandat perpétue aussi une dilution des responsabilités entre les États membres et l'agence, qui a pour conséquence l'impunité de cette dernière. Mise en cause fin août 2016 pour un usage excessif et quasi systématique de la force (y compris par armes à feu) durant ses interventions en mer Egée, Frontex nie toute responsabilité, et s'en défausse sur les autorités grecques. À l'issue d'une enquête menée au niveau national, les garde-côtes grecs n'ont finalement pas été condamnés. Les victimes des opérations de l'agence ne sont toujours pas en situation d'obtenir des réparations.

Pourtant, l'agence continuera de porter atteinte à de nombreux droits :

- celui de quitter tout pays y compris le sien,
- celui de demander l'asile
- de ne pas être refoulé,
- le droit à la protection des données personnelles
- le droit à un recours effectif.

La validation par le Parlement Européen laisse un goût amer, l'absence cruciale de contrôle démocratique sur bon nombre d'opérations de Frontex, en particulier celles organisées hors du territoire de l'UE.

L'agence Frontex est le symbole et le bras agissant des politiques européennes de verrouillage des frontières. C'est pourquoi les organisations membres de la campagne Frontexit demandent sa suppression afin d'envisager enfin une politique respectueuse des droits fondamentaux, notamment du « droit de quitter tout pays y compris le sien ».

L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente

www.frontexit.org

**Prochain Cercle de Silence
samedi 12 novembre 2016**

Pendant le marché

et tous les 2èmes samedis du mois de 10h30 à 11h30
rue de Verdun, à coté de la Mairie 81200 Mazamet

E. Vergniol 05 67 27 34 67 P. Kappel 09 50 15 14 75, P.Escande 05 63 61 24 96